

Gatineau, le 30 avril 2010

**Gatineau**  
**2010** 45<sup>e</sup> FINALE  
JEUX DU QUÉBEC

**Objet : Réfection des services municipaux sur la rue Saint-Jean-Bosco  
Réalisation des travaux printemps/été 2010**

---

Madame,  
Monsieur,

La Ville de Gatineau désire vous informer que des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'égouts ainsi que des travaux de reconstruction complète des chaussées seront entrepris sous peu sur la rue Saint-Jean-Bosco, entre la promenade du Lac-des-Fées et la rue Davies. Ces travaux comprennent aussi la construction d'un égout pluvial, le long de la promenade du Lac-des-Fées, entre les rues Saint-Jean-Bosco et Graham.

Ces travaux seront réalisés par la firme Les Constructions CJRB inc. et se dérouleront du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h 30. L'échéancier global de cette réalisation est prévu sur une période approximative de quatre mois, dont au moins deux mois sont prévus pour les travaux spécifiquement sur la rue Saint-Jean-Bosco. **L'entrepreneur débutera les travaux sur la promenade du Lac-des-Fées dans la semaine du 3 mai 2010 et devraient entamer les travaux sur la rue Saint-Jean-Bosco vers la fin du mois de mai ou au début du mois de juin 2010.**

Durant la période des travaux, l'alimentation en eau potable et la protection contre l'incendie sur les rues touchées par les travaux seront assurés temporairement par l'entremise de conduites d'aqueduc qui seront installées en surface. Il est possible que des interruptions sporadiques d'approvisionnement en eau surviennent, mais elles seront de courte durée. Vous recevrez un avis vous indiquant la date de l'entrée en vigueur de l'alimentation temporaire en eau potable et les consignes à respecter.

Les travaux projetés nécessiteront la fermeture partielle ou complète des voies de circulation sur les rues touchées. Des détours seront aménagés sur les rues adjacentes du quartier. De façon générale, la circulation locale sera permise dans la zone des travaux. Toutefois, pour des raisons de sécurité, le stationnement sur rue sera interdit dans les zones d'excavation importantes. De plus, lorsqu'il y aura des travaux spécifiques devant votre résidence, votre entrée privée sera inaccessible pour une période limitée.

**Adresse postale**

C. P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec)  
J8X 3Y9

Tél. : 819 243-2345, poste 7300

Télééc. : 819 595-7321

[www.gatineau.ca](http://www.gatineau.ca)

Soyez assuré que les mesures appropriées seront mises en œuvre afin de minimiser les inconconvénients que ces travaux pourraient occasionner aux résidents du secteur.

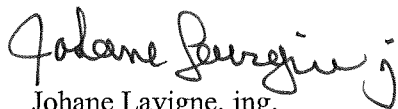
La Ville de Gatineau vous invite à faire preuve de prudence pendant la durée des travaux et vous demande de respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place. Afin de préserver votre sécurité et celle des travailleurs, nous vous prions d'éviter de vous approcher de la machinerie lourde et des zones d'excavation.

Pour de plus amples informations sur le projet, vous pouvez communiquer avec la soussignée, selon le mode de communication qui vous convient :

- par téléphone : 819 243-2345, poste 4327
- par télécopieur : 819 595-7321
- par courriel : [lavigne.johane@gatineau.ca](mailto:lavigne.johane@gatineau.ca)

**Pour toute question ou situation nécessitant une intervention sur le chantier, veuillez contacter, en tout temps, le centre d'appels non urgents de la Ville en composant le 3-1-1.**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Johane Lavigne, ing.  
Coordonnatrice  
Service des infrastructures

JL/cd